

# **SESSAD** Georges Seguin

## CRÉATION

Le SESSAD Georges Seguin a été créé par l'arrêté n° 2005-914 du 28 juillet 2005.

## PUBLIC ACCUEILLI

À partir d'un agrément «généraliste», le service s'adresse à des enfants, des adolescents et de jeunes adultes entre 4 et 20 ans, résidant à Vaulx-en-Velin ou ses environs proches, dont les troubles sont compatibles avec le maintien en milieu scolaire ordinaire.

## L'ADMISSION

Sur notification de la CDAPH et en accord avec la famille, le service propose une rencontre à l'enfant et à sa famille pour présenter OVE, le projet et le fonctionnement du service ainsi que les modalités d'accompagnement.

La procédure d'admission est définie dans le projet d'établissement.

Les admissions sont prononcées par le directeur.

Lors de l'inscription, les documents prévus par la loi du 2 janvier 2002 sont remis à la personne accueillie.

Le contrat de séjour définit les objectifs individualisés d'accompagnement et liste les prestations offertes par le service. Il formalise les engagements réciproques.



## Équipe interdisciplinaire

Éducateurs spécialisés - Moniteurs-éducateurs - Une médiatrice artistique - Une assistante sociale - Un médecin psychiatre  
Une psychologue clinicienne - Une psychologue cognitive  
Une psychomotricienne - Une secrétaire - Une référente qualité.



Assurance  
Maladie  
CPOM / OVE.

## FINANCEMENT



## 64 CAPACITÉ

L'établissement  
est agréé pour 64  
places en externat.

# **SESSAD** Georges Seguin

## Situation géographique

7 rue Jean-Marie Merle - 69120 Vaulx-en-Velin.

## Moyen d'accès

**Par les transports en commun :**  
Bus 57, arrêt Vaulx-Picasso.

## Contact

Directeur :  
**Éric MARIE**

Directrice adjointe :  
**Agnès PERIN**  
agnes.perin@fondation-ove.fr



**Fondation OVE**  
**SESSAD Georges Seguin**  
7, rue Jean-Marie Merle  
69120 VAULX-EN-VELIN  
Tél. : 04 72 04 96 44

[www.fondation-ove.fr](http://www.fondation-ove.fr)



Document imprimé par l'ESAT MYRIADE



# SESSAD Georges Seguin

.....  
**Service d'éducation  
spéciale et de soins  
à domicile**

**Janvier 2016**



[www.fondation-ove.fr](http://www.fondation-ove.fr)

www.studioavelo.fr Photos : Fondation OVE - PHOTOVOIR. Document non contractuel

26/01/2016 - 16:06



# SESSAD Georges Seguin

## LA MISSION

Proposer à l'enfant, à l'adolescent ou au jeune adulte un accompagnement global (éducatif, thérapeutique, pédagogique) pour :

- soutenir et maintenir la scolarité en milieu ordinaire
- favoriser la socialisation, l'ouverture sur l'extérieur et l'épanouissement personnel
- faciliter son insertion dans l'environnement
- faire émerger ses capacités d'expression
- l'amener à gagner en autonomie.

Proposer un soutien à la parentalité.

## L'ACCOMPAGNEMENT

Le projet individuel d'accompagnement pluridisciplinaire vise à :

- développer des connaissances cognitives et scolaires,
- développer l'envie et la capacité à prendre soin de soi,
- développer la compréhension et l'intégration dans son environnement,
- soutenir la capacité à vivre avec les autres

L'accompagnement se réalise en individuel et/ou en groupe. Il se déroule dans les lieux de vie de l'utilisateur (école, quartier, famille...) ou dans les locaux du Sessad.

## LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

Le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, la charte des droits et libertés de la personne accueillie ainsi qu'une information sur la collecte et le traitement des données personnelles et du dossier unique de l'utilisateur sont remis le jour de l'inscription.

## L'ORGANISATION

Le parcours du jeune au Sessad est considéré comme un passage dans sa trajectoire de vie.

L'intervention des professionnels se réalise de façon hebdomadaire, selon le projet de chaque usager.

Après information et accord de la famille, des partenaires peuvent être associés à l'accompagnement.

Des réunions pluridisciplinaires internes au service et des rencontres régulières avec l'utilisateur et sa famille permettent d'ajuster, si nécessaire, les modalités d'accompagnement du projet personnalisé.

## LE CONTRAT DE SÉJOUR

Il définit les engagements réciproques du service et de l'utilisateur. Il permet de définir de manière individuelle les relations entre l'utilisateur et le Sessad Georges Seguin qui l'accompagne.

## LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Il est élaboré avec l'utilisateur, ses représentants légaux et le service, représenté par le directeur. Il a pour but de définir les objectifs d'accompagnement mis en place par l'équipe pluridisciplinaire du Sessad.

## LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Une enquête de satisfaction est élaborée et adressée chaque année à l'utilisateur, ses représentants légaux, les partenaires. Tout au long de l'accompagnement le directeur et la directrice adjointe sont à l'écoute d'éventuelles difficultés ou insatisfactions.

## L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Depuis 2005, le Sessad Georges Seguin s'est engagé dans une démarche de projet intégrée, structurée et rigoureuse, sur la base du référentiel d'évaluation interassociatif. La démarche d'amélioration continue de la qualité associe les usagers et les professionnels.

## LES PARTENARIATS

Pour remplir complètement sa mission, le Sessad a construit et développe des partenariats et collaborations avec :

- des écoles, collèges, lycées, ESAT,
- des services sociaux,
- des structures de soins en libéral, CMP, centres de référence,
- des centres sociaux, médiathèques, MJC, conservatoires, associations culturelles et sportives...



## Glossaire

- CDAPH** : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.  
**CMP** : centre médico-psychologique.  
**CPOM** : contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.  
**ESAT** : établissement et service d'aide par le travail.  
**MJC** : maison des jeunes et de la culture.